

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 9 (1963)  
**Heft:** 1-2: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Kapitel:** RÉUNION DE L'ICMI A SALTSJÖBADEN, le 10-8-62

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

reference to (2), it should be mentioned that there is already evidence of a broader demand for such an international service to cover all science teaching rather than mathematics teaching alone. Conceivably it would be easier to obtain support for such a general service than for one disseminating information exclusively in the field of mathematical education.

By order of the Executive Committee, I.C.M.I., August 1962.

Marshall H. STONE, *President*, G. WALUSINSKI, *Secretary*.

### RÉUNION DE L'ICMI A SALTSJÖBADEN, le 10-8-62

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Monsieur M. H. STONE.

*Présents* : MM. BEHNKE, FROSTMAN, AKIZUKI, HOPF, ROOM, MAXWELL, CHATELET, CHOQUET, STRASZEWICZ, KUREPA, FREUDENTHAL.

*Secrétaire* : M. REVUZ (représentant WALUSINSKI).

Le quorum est atteint.

Lecture est donnée, par le Président, du rapport d'activité concernant la période 1959-1962. Le rapport est adopté à mains levées à la fin de la séance qui fut levée à 13 heures.

Les remarques suivantes ont été faites :

1) *Publication des compte-rendus des symposiums organisés par l'ICMI*

a) MM. BEHNKE, KUREPA, STONE souhaitent que ces compte-rendus, lorsqu'ils sont édités par l'« Enseignement Mathématique », fassent l'objet d'un fascicule spécial, et que la même revue donne la référence de ces compte-rendus, lorsqu'ils ne sont pas publiés par la revue elle-même.

Cette question se rattache à celle, plus générale, de la création d'un Centre d'Information, concernant toutes les activités se rapportant à l'enseignement des mathématiques, ou même des sciences en général.

b) Les compte-rendus des séances organisées par l'ICMI à l'occasion du Congrès de Stockholm ne figurent pas aux « Proceedings » du Congrès. La question reste ouverte de savoir où ils seront publiés!

### 2) *Nombre des délégués de chaque pays à l'ICMI*

La réduction de 2 à 1 du nombre des délégués de chaque pays semble aussi créer quelques difficultés pour certains pays.

Cette réduction est défendue pour des motifs financiers (transport des délégués) par M. BEHNKE.

Un assouplissement de la règle pourrait être envisagé!

### 3) *Contribution volontaire*

Un effort devrait être fait dans tous les pays possédant un Ministère de l'Education Nationale, pour que celui-ci inscrive régulièrement à son budget la contribution à l'ICMI.

### 4) *Articulation du SCOTS avec l'ICMI*

Il est regretté que le SCOTS ne soit pas une sous-commission de l'ICMI.

M. FROSTMAN, appuyé par MM. BEHNKE et KUREPA, signale le danger, que le SCOTS se réserve l'étude de l'enseignement des mathématiques au niveau universitaire, et ne confine l'ICMI dans celle de l'enseignement au niveau du secondaire.

M. HOPF rappelle les raisons de la création du SCOTS.

a) s'occuper de l'enseignement non seulement des mathématiques, mais des sciences en général, et lutter contre les autres disciplines qui ont tendance à négliger, ou à mal comprendre le rôle des mathématiques.

b) honorer le contrat passé avec l'UNESCO, relatif à la rédaction d'un chapitre de 25 pages de mathématiques, à insérer dans un manuel de physique en préparation.

### 5) *Recommandations*

La commission suit l'avis du Président, de ne pas faire figurer dans le rapport d'autres recommandations que les 3, très générales, de la page 8.

Cependant, les membres de la commission sont invités à faire connaître au Président de la future commission, les sujets d'étude qui leur paraissent les plus importants.

La commission nationale des Pays-Bas propose :

1) Progrès réalisés dans l'introduction des mathématiques modernes dans l'Enseignement du second degré.

2) Problèmes posés par l'Enseignement d'une mathématique unifiée.

3) Problèmes scientifiques et didactiques de l'Enseignement pré-universitaire.

*Monsieur Howard Fehr* a proposé

Instruction préprofessionnelle des Physiciens et Ingénieurs.

*Monsieur Kurepa*

Enseignement des mathématiques dans les établissements techniques du second degré.

*Monsieur Choquet*

Elaboration de manuels et de matériel d'enseignement, Edition de manuels.

6) *Monsieur Behnke* exprime le souhait que l'expérience de la présente commission, et en particulier de son Président, puisse être utilisée par la nouvelle commission; et M. MAXWELL remercie au nom de la commission le Président sortant, M. STONE, pour son travail fructueux à la tête de la commission.

A. REVUZ,  
*Secrétaire de séance.*